

la Duo CAT-AMANIA

Avenant N°1 à l'Avis de Course

L'article 3.2 est modifié comme suit :

Les bateaux doivent posséder un certificat de jauge IRC validé 2018 avec un coefficient : **de 0.949 à 1,060**. Il n'est pas prévu de limitation de longueur des bateaux.

L'article 3.5 est modifié comme suit :

3.5. Les inscriptions sont ouvertes à partir du **1er décembre 2017**. Les concurrents pourront se préinscrire en versant une provision de 100 €. L'inscription définitive est comptabilisée à la date de réception du bulletin de participation accompagné du règlement de **450 €** par bateau bénéficiant ou non d'un soutien publicitaire, ou du solde de **350 €**, en cas de pré-inscription. En cas de désistement un forfait de 100 € sera retenu. Les inscriptions pourront **se faire en ligne sur le site internet de la Duo Catamania** ou par courrier, **chèque établi à l'ordre de Voile Bretagne Sud, à la SNT môle Eric Tabarly 56470 La Trinité-Sur-Mer**.

L'article 11 est modifié en ajoutant le texte ci-dessous :

II. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'accueil portuaire à la Trinité sur Mer

- **Gratuité 2 jours avant et 2 jours après**
- **Pour les bateaux effectuant un convoi de plus de 50 miles, la gratuité sera du 09 au 24 juin 2018**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter
La SNT Société Nautique de La Trinité au 02 97 55 73 48 ou par mail accueil@snt-voile.org

L'autorité organisatrice

Le 9 juin 2018 à 14h30

DE LA TRINITE SUR MER
B.P. 19 - 56470 LA TRINITE SUR MER
Tél: 02 97 55 73 48 - Fax: 02 97 55 85 78

